

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Nombre de
membres
en exercice 19

Présents 12

Quorum 10

Votants 12

L'an deux mille vingt et un, le mardi 23 mars, à dix-huit heures, le Comité de Direction de l'Etablissement Public Industriel et Commercial « Office de Tourisme de la Gascogne Toulousaine » dûment convoqué, s'est réuni, en première session ordinaire, à la salle des fêtes d'Endoufielle, sous la présidence de M. Francis IDRAC.

Date d'envoi de la convocation : le 14 novembre mars 2021

n° 20210323-39

Date d'envoi de la convocation : le 17 mars 2021

Objet

Présents : Francis IDRAC, Pascale TERRASSON, Georges BELOU, Claire NICOLAS, Bernard TANCOGNE, Hervé PASQUET, Christiane PIETERS, Peter REICH, Christelle AUBIAN, Jean-Claude ARIES, Christine DUCARROUGE et Fernande ARIES.

**Délégation au président
pour la signature du
marché public Site
Internet**

Absents excusés : Gaëtan LONGO, Brigitte HECKMAN REDEGONDE, Martine ROQUIGNY, et Céline TOURON.

Absents : Muriel ABADIE Claudine DANEZAN, Julien DELIX, Jocelyne TRIAES et Jérôme LUTSEN.

Invitée : Marie-Christine LAHILLE-COUDERC (technicienne Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine)

A été nommée secrétaire : Claire NICOLAS

Le Président rappelle que la refonte du site Internet de l'office de Tourisme a été actée lors de la réunion d'arbitrage financier du 8 janvier 2021. La refonte du site est une des actions principales du plan d'action 2021 et relève d'une dépense d'investissement. Ainsi une procédure de consultation a été lancée le 2 février 2021.

La date de démarrage des prestations est prévue à la mi-avril 2021.

Le marché sera conclu pour une durée de 3 ans.

La consultation a été lancée sous la forme d'un marché à procédure adaptée ouverte, conformément aux dispositions des articles L2113-15, L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique et de l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques.

5 plis ont été réceptionnés le 24 février 2021 et l'analyse des offres a été confiée aux services Juridique, Tourisme et Communication de la Communauté de communes et à l'Office de Tourisme.

L'analyse des offres, jointe en annexe, a été réalisée sur la base des critères préalablement définis dans le règlement de la consultation à savoir :

- valeur technique de l'offre, noté sur 20 et pondérée à 70 %,
- prix des prestations, noté sur 20 et pondéré à 30 %.

L'offre de la société LAËTIS MULTIMEDIA ressort en tête du classement sur la base des critères d'analyses définis et des modalités de paiement définis :

- 30 % à la validation de la maquette
- 70% à la réception définitive des prestations et la formation des utilisateurs.

La maintenance sera gratuite la première année et au-delà, le règlement sera effectué annuellement (pour une durée de 3 ans).

Il est proposé au Comité de Direction de délibérer pour valider le choix de l'entreprise et autoriser le Président à signer le marché.

Le Comité de Direction, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'attribuer le marché à l'agence LAËTIS MULTIMEDIA
- D'autoriser, Monsieur le président à signer le contrat avec LAËTIS MULTIMEDIA
- D'autoriser, Monsieur le Président à signer tous les actes attenants à ce projet.

La présente délibération a été délibérée et signée le 23 mars 2021
Certifiée et rendue exécutoire par le Président 23 mars 2021
Expédiée à la Préfecture le 8 avril 2021
Affichée le 8 avril 2021

Le Président,
Francis IDRAC

**OFFICE DE TOURISME
DE LA GASCOGNE TOULOUSAINNE**
Avenue du Bataillon de l'Armagnac
32600 L'ISLE-JOURDAIN
Tél : 05 02 07 26 57
Mail : ot-gascogne@orange.fr